



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 7 septembre 2011, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

On manque pas de fronts !

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Manon Perron, trésorière

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Alain Ouimet, CASS
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Linda Boisclair, condition féminine
Caroline Tremblay, santé et service sociaux
Patrice Benoit, environnement et développement durable
Jean-Hugues Bastien, droit au travail
Donald Picotte, LGBT

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, laisse la parole à Patrick Beaumont, président du Syndicat de la construction de Montréal, qui tient à saluer Georges Berger, travailleur de la CSN-Construction mort sur le chantier de l'autoroute 30 et qui devait prendre sa retraite en décembre. Après quoi, le président du conseil central invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de ceux et celles qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière; il souligne le décès de Michel Doré, salarié durant de nombreuses années à la CSN et Steve Giguère, membre du syndicat du cimetière Le repos Saint-François d'Assise.

Gaétan Châteauneuf fait une revue de l'été et commence en soulignant le règlement au cimetière Le repos Saint-François d'Assise, après neuf mois et demi de lock-out. La détermination leur a permis de tenir la minute de plus et d'obtenir une bonne convention collective. Il y a aussi eu un conflit à l'hôtel Residence Inn : une grève de trois semaines de ce syndicat, qui était auparavant affilié à la FTQ, leur a permis de signer une convention collective intéressante qui les amènera à joindre la ronde de l'hôtellerie pour la prochaine négociation. Un autre syndicat a arraché un règlement après une longue lutte, il s'agit du syndicat de Coach Canada. Même s'il n'y a jamais eu ni grève ni lockout, la bataille qu'a livrée ce syndicat se faisait sur des droits fondamentaux comme la reconnaissance syndicale ou le fait de pouvoir travailler en français.

Hier, une grève a été déclenchée par le SNE Sainte-Justine, section casse-croûte. Leur employeur Compass est un sous-contractant.

Gaétan Châteauneuf prévoit un automne mouvementé. Au CSSS Jeanne-Mance, la mobilisation a repris; à ce sujet, le président invite les membres à visionner les capsules sur le site de la CSN qui dénoncent les compressions budgétaires dans les centres d'hébergement. La fermeture définitive de Jacques-Viger a été annoncée. Les centres d'hébergement privés mènent une campagne pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Chez Métro-Richelieu, la négociation est très difficile et le Syndicat a commencé à faire des moyens de pression. Dans les CPE, c'est pour bientôt ainsi que dans le transport scolaire.

Le conseil central a commencé à travailler sur les suites des propositions qui découlent du congrès de la CSN, dont celle sur les services.

L'assemblée d'octobre sera une assemblée intercalaire. Elle se tiendra le mercredi 5 en soirée et le jeudi 6, durant toute la journée.

Plusieurs luttes à caractère social sont aussi à prévoir. On pense à la hausse des droits de scolarité et aux dossiers menés par l'Alliance sociale et par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics.

On assiste à des déchirements au PQ et à l'opportunisme de François Legault qui essaie d'en tirer parti. Ces bouleversements nous démontre l'importance d'avoir des alternatives politiques.

Le président ne peut passer sous silence le décès prématuré du chef du NPD, Jack Layton, qui est une grosse perte pour la démocratie.

Finalement, Gaétan Châteauneuf termine en invitant les délégués à participer aux activités syndicales.

Bonne assemblée !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de Jacqueline Bernier, déléguée officielle du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) qui est présente dans la salle.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2011
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
9. Conflits
10. Agences de placement :
 - *Position de la CSN (Invité : François Lamoureux)*
 - *Campagne Au Bas de l'Échelle (Invitée : Carole Henry)*
11. Journée mondiale de la prévention du suicide (Invités : Gilles Bélanger, responsable du développement des réseaux d'entraide pour le conseil central et Steve Rheault, syndicat CHU Sainte-Justine)
12. Divers

On indique que François Lamoureux ne sera pas présent.

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Normand Viau**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} JUIN 2011

**Il est proposé par Mario Provost
Appuyé par Simon Beaulieu**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2011, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Réjean Chouinard
Appuyé par Donald Picotte**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Yves Rivard du service de la syndicalisation, fait le point sur les syndicats à affilier et les syndicats en instance d'accréditation.

**Il est proposé par Éric Devault
Appuyé par Daniel Dubé**

Que l'on accueille et affine les syndicats suivants :

**Association des employés de E.B.M Inc. (Autobus Idéal)
STT de Service de courrier SCI-CSN
STT du réseau des carrefours Jeunesse-emploi Québec (CJEQ-CSN)
STT de Apple Express-CSN**

ADOPTÉ

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente les nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Benoît Lacoursière**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

S Construction Montréal	Alain Ricard AGO
S Construction Montréal	Patrick Beaumont AGO
S Construction Montréal	Alexandre Martineau AGS
S Construction Montréal	Serge Dionne AGO
S Construction Montréal	David Lessard AGO
S chargé-es de cours de UQAM - CSN	Bernard Dansereau AGS
S chargé-es de cours de UQAM - CSN	Marjolaine Béland AGO
SE Maison-mère sœurs Miséricorde-CSN	Suzanne Brouillard AGS

ADOPTÉ

9. CONFLITS

Gaétan Châteauneuf informe l'assemblée que le seul syndicat en conflit dans la région (casse-croûte Sainte-Justine) n'était pas disponible pour l'assemblée. S'il est encore en conflit le mois prochain, nous l'inviterons.

10. AGENCES DE PLACEMENT

Manon Perron introduit le point de la campagne sur les agences de placement menée par les organismes Au bas de l'échelle et le Centre des travailleuses et des travailleurs immigrants (CTTI). Manon rappelle que le conseil central, la CSN et les groupes de défense des travailleurs non syndiqués se préoccupent du manque de réglementation des agences de placement depuis plusieurs années. Depuis un an, la CSN est représentée au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre qui relève du ministère du Travail. Ce comité est composé de représentants syndicaux et patronaux, notamment des représentants d'agences. Les membres du conseil se sont penchés sur les enjeux liés au cadre législatif nécessaire pour encadrer les pratiques des agences de placement. Manon Perron rappelle également la question de privilège adoptée par le dernier congrès de la CSN qui mettait de l'avant plusieurs revendications portées par les groupes et le mouvement syndical.

Carole Henry, de l'organisme Au bas de l'échelle, et Aadi Ndir, organisateur communautaire au Centre des travailleuses et des travailleurs immigrants se sont

faits les porte-parole de la campagne visant à encadrer les pratiques des agences de placement temporaire. Madame Henry a rappelé les objectifs de cette campagne qui vise à exiger du gouvernement qu'il impose l'obligation pour les agences d'obtenir un permis d'opération en démontrant leur solvabilité et que soit inscrit dans la *Loi sur les normes du travail* le principe de coresponsabilité entre l'agence et l'entreprise cliente afin d'assurer le respect des droits des travailleurs d'agences. On souhaite également informer et sensibiliser la population sur les conditions de travail des salarié-es d'agence, rejoindre les travailleurs d'agence afin de les informer de leurs droits et dénoncer les entreprises qui tentent de se soustraire de leurs obligations en sous-traitant les agences de placement. Ayant dû travailler pour une dizaine d'agences de placement, Monsieur Ndir a relaté sa difficile expérience de travail ces dernières années. Il a invité les syndicats à s'impliquer activement dans la campagne et à participer à la manifestation organisée le 7 octobre, Journée mondiale pour le travail décent, à 11 h 30, au 500 boulevard René-Lévesque Ouest, devant les bureaux de la ministre du Travail du Québec.

Proposition d'appui à la campagne sur les agences de placement temporaire

Attendu que l'industrie des agences de placement ne cesse de se développer sans aucun cadre réglementaire. Au Québec en 2008, les revenus dépassaient le milliard de dollars;

attendu que l'absence d'un cadre réglementaire donne libre cours au non-respect des lois du travail;

attendu que le recours aux agences par les entreprises permet aux employeurs d'échapper à leurs responsabilités en ne versant pas des avantages sociaux tels les congés de maladie payés, les contributions au régime de retraite et à l'assurance collective, de donner à l'agence intermédiaire des directives d'embauche sans risque d'accusation de discrimination et, aussi, de contourner les lois sur la santé et la sécurité du travail et les conventions collectives;

attendu que le fonctionnement débridé de l'industrie des agences empêche les travailleurs de faire respecter leurs droits.

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Benoit Taillefer**

Que le CCMM-CSN appuie la campagne du Centre des travailleuses et des travailleurs immigrants et d'Au bas de l'échelle pour réglementer le fonctionnement des agences de placement temporaire en emploi en revendiquant:

- que le gouvernement encadre les pratiques des agences de placement en émettant des permis obligatoires renouvelables aux seules agences solvables qui respectent les lois du travail;
- que le gouvernement établisse dans la Loi sur les normes du travail le principe de coresponsabilité entre l'agence et les employeurs clients de l'agence afin d'assurer le respect de cette loi.

Que le conseil central invite ses syndicats affiliés à appuyer cette campagne en faisant signer la pétition.

ADOPTÉ

Carole Henry termine sa présentation en invitant les délégués à aller visiter le site *Web Au bas de l'échelle*.

11. JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Gilles Bélanger, responsable des réseaux d'entraide au conseil central, et Steve Rheault, employé au CHU Sainte-Justine et responsable du comité d'entraide à l'hôpital, ont souligné la Journée mondiale de la prévention du suicide, le 10 septembre. Chaque année dans le monde, c'est un million et demi de personnes qui passent à l'acte, espérant ainsi mettre fin à leur souffrance. Au Québec, ce sont trois personnes qui se suicident tous les jours et il est de notre responsabilité d'être à l'écoute afin de détecter les signes chez les personnes en détresse. Il est donc important de demeurer vigilant face à la souffrance des autres et de leur offrir notre aide. Gilles Bélanger rappelle que la campagne *Ajouter ma voix* se poursuit ainsi que la promotion de la formation sentinelle. Gilles Bélanger termine avec cette réflexion « *Le suicide, c'est une solution permanente à un problème temporaire* ».

Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Nancie Labelle

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN invite ses syndicats affiliés à souligner la Journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre.

ADOPTÉ

12. DIVERS

Dominique Daigneault transmet à l'assemblée les points d'information suivants :

- Prochaines activités de l'Entraide

- Pétition Agence de placement temporaire
- Pétition Consultation publique pour agriculture urbaine
- Lettre à la ministre Thériault – agences de placement
- 7^e Journée montréalaise d'amitié avec Cuba, le 10 septembre, CCSE
Maison neuve au 4375, rue Ontario Est
- Invitation du comité immigration et relations ethnoculturelles, jeudi 13
octobre à compter de 17 heures, invités Amir Khadir, Maria Mourani et
Franz Benjamin, confirmez votre présence auprès de M.-Noëlle Tremblay
- 10 ans du SQUAT, 6 à 8, le 27 septembre, salles A et B
- 2 octobre, manif-action pour le droit au logement et contre la gentrification,
rassemblement au Carré Saint-Louis, à 12 h, départ de la manif à 13 h
- Mon école, je l'aime publique, mercredi 5 octobre, souper-causerie, salle
Michel-Chartrand
- Journal Ultimatum

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Richard Gagnon
appuyé par Louis-Carlo Cantave**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 9 h 10.

Gaétan Châteauneuf
Daigneault
Président d'assemblée

Dominique
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 60

*Femmes : 25
Hommes : 35*

*Officiel-les : 60
Substituts :*